

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01706

Numéro SIREN : 750 931 271

Nom ou dénomination : A.N FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2022 sous le numéro de dépôt 25147

30/09/2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SARL A.N FINANCE

Activités des sociétés holding

355 avenue Gabriel Aldié

34130 MAUGUIO

*Certifié conforme
à l'original
par le gérant
le 31. mai 2021*

[Signature]



A&G EXPERTS-COMPTABLES

355 Avenue Gabriel Aldié
34130 MAUGUIO

Tél. 04 67 29 40 42

Fax. 04 67 29 25 07

Courriel. p.ambrosino@orange.fr

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	245 880,00		245 880,00	528 650,65
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	245 880,00		245 880,00	528 650,65
Stocks				
Créances				
Divers				
Disponibilités	518 224,71		518 224,71	147 888,28
Charges constatées d'avance	152,50		152,50	197,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	518 377,21		518 377,21	148 085,78
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	764 257,21		764 257,21	676 736,43

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
Réserve légale	100,00	100,00
Autres réserves	675 087,89	639 637,00
Résultat de l'exercice	87 959,15	35 450,89
TOTAL CAPITAUX PROPRES	764 147,04	676 187,89
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	64,37	64,51
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	64,37	64,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45,80	91,53
Autres dettes fiscales et sociales		392,50
Dettes fiscales et sociales		392,50
TOTAL DETTES	110,17	548,54
TOTAL PASSIF	764 257,21	676 736,43

Compte de Résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois
PRODUITS		
Total		
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	986,95	1 092,26
Total	986,95	1 092,26
MARGE SUR M/SES & MAT	-986,95	-1 092,26
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.		227,50
Total		227,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	-986,95	-1 319,76
Produits financiers	64 553,60	36 770,65
Résultat financier	64 553,60	36 770,65
RESULTAT COURANT	63 566,65	35 450,89
Produits exceptionnels	270 392,50	
Charges exceptionnelles	246 000,00	
Résultat exceptionnel	24 392,50	
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 959,15	35 450,89

Annexe 1

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	528 650	482	64 553	484	347 324	486	245 880				
TOTAL		490	528 650	492	64 553	494	347 324	496	245 880				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales agencements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	246 000		246 000	270 000	24 000								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578 246 000	580	582 246 000	584 270 000	586 24 000	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596 24 000	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Annexe 2

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.N FINANCE

Néant ☐ *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	23 008
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	5 513
Déficits reportables	984	17 494
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	17 494

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

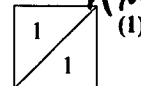
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2021

N° SIRET

7 5 0 9 3 1 2 7 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.N FINANCE

ADRESSE (voie)

355 avenue Gabriel Aldié

CODE POSTAL

34130

VILLE

MAUGUIO

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique

SARL

Dénomination

A&G EXPERTS-COMPTABLES

N° SIREN (si société établie en France)

481702157

% de détention

49.98

Adresse :

N°

355

Voie

avenue Gabriel Aldié

Code Postal

34130

Commune

MAUGUIO

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

**SARL A.N FINANCE
355 , AVENUE GABRIEL ALDIE
34.130 MAUGUIO**

**CAPITAL SOCIAL : 1.000 €
RCS MONTPELLIER : 750.931.271**

RAPPORT DE GESTION EXERCICE DU 1^{er} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021
--

L'exercice social 2020/2021 de la SARL « A.N FINANCE » ressort avec un bénéfice de 87.959 €.

2 explications à ce bon résultat :

- une plus-value de 24.000 € sur la cession de 2.050 titres « FIDUCIAIRE AMBROSINO » à la SAS « QUENCE EXPERTISE COMPTABLE » ,
- et 64.553 € de distribution de dividendes de la société « A & G EXPERTS-COMPTABLES » , nouvelle dénomination sociale de la « FIDUCIAIRE AMBROSINO ».

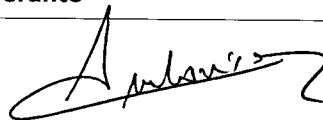
Quant aux charges d'exploitation de l'exercice elles sont minimales et se sont élevées à 987 €.

Les dividendes du prochain exercice devraient être du même ordre que ceux de cet exercice.

Le bénéfice 2021/2022 sera toutefois inférieur à celui de 2020/2021 car aucune cession de titres n'est prévue.

Fait à Mauguio le 31 janvier 2022

Nathalie AMBROSINO
Gérante



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'An Deux Mille Vingt Deux, le **31 mars à 18 heures**, l'Associée unique de la société « **A.N FINANCE** », Société A Responsabilité Limitée au Capital de 1.000 euros dont le Siège Social est au : 355 Avenue Gabriel Aldié 34130 MAUGUIO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le n° 750.931.271 (2012 B 1706), s'est réunie audit Siège afin de statuer sur les résolutions mises à l'Ordre du Jour.

L'Assemblée est présidée par Mme Nathalie AMBROSINO, Associée unique et propriétaire de 100 Parts Sociales numérotée de 1 à 100.

Soit un TOTAL de Parts représentées de 100.

La Présidente déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau de la
Présidente :

- Les statuts
- La Convocation
- L'ordre du jour de la présente Assemblée
- Les comptes de Bilan et de Résultat, l'annexe, le rapport de gestion de la Gérance
- Divers documents : Livre d'Assemblée Générale, la comptabilité...
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents requis ont été remis à l'Associée unique dans les délais impartis. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au **30 septembre 2021** et quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice **2020/2021**

La Présidente donne lecture du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos au **30 septembre 2021**. Elle poursuit par la lecture du rapport de gestion de la Gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

NA

Enfin, la Présidente déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées. La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu lecture du Rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au **30 septembre 2021**, approuve lesdits comptes qui se soldent par un résultat bénéficiaire de **87.959,15 €**.

Elle donne quitus entier et sans réserve à Mlle Nathalie AMBROSINO, gérante, pour sa gestion concernant les comptes de l'exercice du **1er octobre 2020 au 30 septembre 2021**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de **87.959,15 €** en compte "Autres Réserves".

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Gérante et l'ensemble des Associés.

Nathalie AMBROSINO

Associée unique et Gérante

